

## Compte-rendu du Comité Directeur du dimanche 4 mai 2025

- ❖ Présents : Adrien ALAMICHEL, Karine BERTHOLON, François-Xavier BESNE, Christophe JEAN, Cyril MEUNIER, Isabelle PION
- ❖ Excusés : Gwenola BOUQUET, Caroline FOURRE, Luc GRAILLOT, Stéphane SCHULER
- ❖ Absents : Marc CAYOL, Nicolas COSTOUX, Damien LORIEUX, Gautier MAUPU, Nicolas RUELLO, Daniel SORAND
- ❖ Président : Adrien ALAMICHEL
- ❖ Secrétaire de séance : Karine BERTHOLON

Déroulé de l'ordre du jour.

### 1) Abandon de créance au titre du voyage à Safaga

Du 12 avril au 20 avril 2025, il a été organisé par le C'Chartres métropole Subaqua un voyage à Safaga en Egypte. Ce voyage a eu pour objet la validation d'une partie importante des niveaux II formés au club et a nécessité la présence de 4 encadrants.

Le Comité directeur a décidé que les coûts supportés par ces encadrants seront pris en compte au titre des dons et abandons de frais faits au profit du C'Chartres Subaqua à hauteur de 50 % des sommes payées en 2024 et plafonnées à hauteur de 600 €. Cette décision n'est valable que pour ladite sortie et n'a pas valeur de précédent pour d'autres projets éventuels.

### 2) Formulation des vœux d'occupation des bassins de l'Odysée pour la rentrée 2025 auprès de Chartres métropole

Chartres métropole a avancé la date limite de remontée des vœux exprimés par les clubs pour l'occupation des bassins de l'Odysée. Les demandes devront être formulées avant le 20 mai.

Le Comité directeur a décidé de formuler la même demande que l'année dernière :

- Lundi : section sportive du lycée Marceau de 17h00 à 19h00+ la ligne de nage de 19h00 à 20h00 + 3 lignes pour les activités club de 20h00 à 22h00
- Mardi : la ligne de nage de 20h00 à 21h30 + 2 lignes pour les activités club de 20h30 à 22h00
- Mercredi : section sportive du lycée Marceau de 17h30 à 19h30
- Vendredi : 3 lignes pour les activités club de 20h00 à 22h00 + 1 ligne complémentaire de 21h00 à 22h00
- Dimanche : 2 lignes de nage de 10h00 à 12h00

En complément, le Comité directeur a décidé de demander un créneau de deux heures le samedi en fin de journée pour la nouvelle activité « jeunes » (12 à 16 ans) que le C'Chartres métropole subaqua va mettre en place à la rentrée. Le créneau qui était destiné à la section sportive du collège Jean Moulin le vendredi après-midi sera donc libéré.

Enfin, pour permettre aux adhérents qui le souhaitent de venir nager le midi, une demande supplémentaire sera déposée pour un créneau de 12h30 à 13h30 le mardi ou le jeudi. La faisabilité complète de ce projet sera bien sûr soumise aux mêmes règles que les autres créneaux de nage.

Le 5 mai 2025,  
Le Président et la Secrétaire

***C'Chartres Métropole Subaqua***

*Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 25/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 0/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres*

*Complexe aquatique L'ODYSSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – [www.scc28.fr](http://www.scc28.fr)*

